

Chers parents,

Depuis son élection, le 14 avril 2003, le gouvernement Charest ne répond plus ! Il fait la sourde oreille à toute demande de rencontre pour discuter des conditions de travail et d'une date pour l'application de l'équité salariale pour les travailleuses des centres de la petite enfance (CPE). Ce manque d'écoute et d'ouverture du gouvernement a des conséquences plus graves qu'il n'y paraît pour l'avenir du réseau des centres de la petite enfance.

Nous croyons que ce refus de négocier cache l'intention du gouvernement de s'en prendre à l'intégrité du réseau des centres de la petite enfance. Le gouvernement de Jean Charest pourrait en venir à renvoyer la négociation dans chacun des CPE. L'objectif visé par cette approche est d'isoler les travailleuses et d'obliger chaque conseil d'administration à faire des choix difficiles entre d'éventuels investissements rendus nécessaires et l'amélioration des conditions de travail des travailleuses. Nous ne voulons pas que le Québec retourne dix ans en arrière, alors que chaque garderie offrait ce qu'elle pouvait à celles qui œuvraient auprès des enfants.

Vous partagez sûrement avec nous la conviction que le réseau des centres de la petite enfance est un modèle unique en Amérique du Nord dont la société québécoise peut être fière. Le réseau des CPE est né de la volonté de femmes, de parents et d'éducatrices de partout au Québec. Dans ce contexte, on s'explique mal que la question de la famille ne semble pas être une priorité du gouvernement actuel. Après avoir haussé les frais de garde de 5 à 7 \$ par jour, par enfant, le gouvernement Charest a-t-il comme prochaine cible les travailleuses des centres de la petite enfance en leur refusant des conditions de travail et de rémunération de qualité ?

Vous vous rappelez sans doute que nous avons tenu une journée de débrayage, le 26 septembre et une journée d'étude, le 16 janvier dernier. Malheureusement, malgré ces deux journées, le gouvernement de Jean Charest n'a pas donné signe de vie. Il refuse toujours de mettre sur pied une table de négociation nationale pour définir les conditions de travail et régler la question de l'équité salariale pour les travailleuses des centres de la petite enfance.

En conséquence, et sans gaieté de cœur, nous tiendrons trois journées de grève dans les services de garde, le vendredi 26, le lundi 29 et le mardi 30 mars. La bataille que nous menons en est une pour éviter la remise en question du réseau des centres de la petite enfance et pour s'assurer du maintien de la qualité des services offerts à vos enfants. Le gouvernement Charest a encore le choix de poser un geste de bonne foi afin d'éviter la grève. Il n'a qu'à mettre en place une table de négociation pour discuter des conditions de travail et d'une date d'application de l'équité salariale pour les travailleuses des centres de la petite enfance.

Tout en souhaitant votre compréhension et votre appui dans ces circonstances qui, nous le savons, ne vous faciliteront pas la tâche, nous tenons à souligner que le bien-être de vos enfants demeure notre préoccupation quotidienne.



Les travailleuses et les travailleurs des CPE

